



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 mars 2017  
Français  
Original : espagnol

---

**Soixante et onzième session**  
Point 43 de l'ordre du jour  
**Question des îles Falkland (Malvinas)**

## **Lettre datée du 23 février 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué sur la question des îles Malvinas, publié par les chefs d'État et de gouvernement des pays ibéro-américains réunis à Cartagena de Indias (Colombie) à l'occasion du vingt-cinquième Sommet ibéro-américain, qui s'est tenu en octobre 2016 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Guatemala  
(*signé*) Jorge **Skinner-Klée Arenales**



**Annexe à la lettre datée du 23 février 2017 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué spécial sur la question des îles Malvinas**

Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays ibéro-américains, réunis à Cartagena de Indias (Colombie) à l'occasion du vingt-cinquième Sommet ibéro-américain :

Nous réaffirmons la nécessité pour les Gouvernements de la République argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de reprendre dès que possible les négociations visant à parvenir à un règlement rapide du différend concernant la souveraineté sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes, dans le cadre des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des États américains, et dans le respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, y compris le principe de l'intégrité territoriale.

Nous soulignons les résolutions successives par lesquelles l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de poursuivre sa mission de bons offices afin que reprennent les négociations visant à parvenir, dans les meilleurs délais, à un règlement pacifique du différend en question.

Nous réaffirmons qu'il importe de respecter les dispositions de la résolution 31/49, dans laquelle l'Assemblée générale a fait appel aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de prendre des décisions impliquant le recours à des modifications unilatérales de la situation pendant que les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes passent par le processus recommandé par l'Assemblée générale.

Nous nous félicitons des rencontres bilatérales tenues en 2016, à Davos (Suisse) le 21 janvier et à Washington le 1<sup>er</sup> avril, entre le Président de la République argentine et le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et du fait que ces dirigeants, bien qu'ils soient conscients des différends existants entre les deux pays, aient à cœur de poursuivre un dialogue ouvert.

Nous soulignons l'attitude constructive et la bonne volonté dont le Gouvernement argentin fait preuve en permanence pour parvenir par la voie de la négociation à un règlement définitif de cette situation coloniale spéciale et particulière, comme la définit l'Organisation des Nations Unies.